Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260608-708062026-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Date de convocation : 01/06/2026
Date d'affichage : 11/06/2026
Nombre de Conseillers : en exercice : 29
Présents : 21
Votants : 27

*Séance **du 08 juin 2026***

L'an **deux mil vingt-six,** le **huit juin** à vingt **heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de **Mme Françoise LOUAPRE, Maire.**

Présents : Mme Françoise LOUAPRE . M. MOSSET . M. MORANGE . Mme BARILLOT . M. GILLOT . Mme GLEMAU . M. DEMELIN . Mmes GUSTAVE . PELOIS . Ms CHARTIE . GUYOMARCH . Mme ESTIVAL . M. D'HERVÉ . M. LATOUCHE . Mmes GAUTHIER . CAPLAN . GACHOT . Ms GAULIN-CRESPEL . PERRINE . Mme JAAFAR . Mme QUILLIVIC.

Absents excusés : M. JEANMOUGIN
M. ROSSE

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme BUSIGNIES à M. GILLOT
M. JORE à M. CHARTIE
Mme DUCOUDRE à M. LATOUCHE
M. SOUFFLET à Mme PELOIS
Mme GERARD à Mme LOUAPRE
Mme SAHEL-MILLIOZ à M. ICAZE

M. D'HERVE a été nommé secrétaire.

****

N° 07

OBJET : <u>Modification du tableau des effectifs – Création d'un poste d'adjoint d'animation contractuel (TC 35/35èmes)</u>

M. Matthieu MORANGE, Adjoint délégué aux Finances, à la Vie Économique et aux Ressources Humaines, rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 18 mai 2026, il a été décidé :
- l'affectation d'un(e) ATSEM par classe sur la totalité du temps scolaire à compter de la rentrée scolaire 2026 - 2027,
- le maintien de temps d'animation d'ATSEM sur les services périscolaire et ALSH,
- la diminution à due proportion du temps d'entretien des locaux scolaires.

Il s'avère ainsi nécessaire de prévoir la création :

- d'un poste en contrat à durée déterminée d'adjoint d'animation (35/35èmes) du 28 août 2026

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260608-708062026-DE

au 28 août 2027, qui comprendrait :

- Une mission d'ATSEM (encadrement des enfants, assistance à l'équipe enseignante, entretien de locaux), quatre journées par semaine,
- Une mission d'animateur à l'ALSH, les mercredis durant l'année scolaire ainsi que sur certaines journées durant les périodes de congés scolaires.

Ces missions associées forment un poste polyvalent évalué à 35/35ème.

A l'unanimité après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Création de poste	**Temps de travail**	**Dates**	**Fonctions visées**
Adjoint d'animation	35/35èmes	31 août 2026 Au 03 juillet 2027	Agent polyvalent ATSEM - Périscolaire - animation

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

La Maire, *Le secrétaire de séance,*

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication ou notification du 11/06/2026

La Maire, *Le secrétaire de séance,*